

Nos expertises

Au cœur d'une organisation mise en place pour répondre au mieux aux enjeux de l'ANSM, nos expertises couvrent un large champ thérapeutique.

Notre champ de compétences

L'ANSM met en œuvre ses missions de santé publique pour l'ensemble des aires thérapeutiques :

- Oncologie, hématologie, néphrologie
- Transfusion, greffe, thérapie cellulaire et génique, médecine nucléaire
- Cardiologie, vaisseaux thrombose réanimation, antidote stomatologie, ophtalmologie
- Endocrinologie, gynéco-obstétrique, urologie, allergologie, pneumologie, ORL
- Psychiatrie, neurologie
- Rhumatologie
- Dermatologie, déficits enzymatiques, médecine interne, hépatologie, gastro-entérologie
- Virologie, maladies émergentes

Au sein de ces gammes thérapeutiques, tous les produits de santé relèvent par ailleurs du périmètre de l'ANSM.